



## Association BDE ENSMM

26 rue de l'Épitaphe

25000 BESANCON



# BULLETIN D'ADHÉSION

**A retourner à l'association, dûment complété et accompagné du montant de l'adhésion.**

Nom – Prénom \_\_\_\_\_

Adresse Complète \_\_\_\_\_

Code Postal et Ville \_\_\_\_\_

Portable \_\_\_\_\_

Adresse Électronique \_\_\_\_\_

Je souhaite adhérer à l'association BDE ENSMM, et verse la cotisation d'un montant minimum de 5€ par semestre ;

Je souhaite faire une adhésion à l'association BDE ENSMM correspondant à :

1 semestre, donc 5€

2 semestres, donc 10€

Je souhaite payer par :

Espèces

Chèque (A l'ordre de BDE ENSMM)

Lydia

Via le site internet (virement bancaire ou paiement en ligne)

En adhérant à l'association, je reconnais avoir pris connaissance et signé le document « Charte d'accès au foyer de l'ENSMM », et à la respecter. **La présente adhésion est conditionnée à la signature de la charte d'accès au foyer**

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

# CHARTRE D'ACCÈS DES ÉTUDIANTS

## AU FOYER

Le foyer de l'ENSMM est un lieu de rencontre et de partage pour les étudiants. L'école, pour mettre à disposition ces locaux, a fait signer au BDE une convention.

En accédant au foyer, je certifie avoir pris connaissance de la charte suivante, et m'engage à respecter chaque point la constituant.

Ainsi, je m'engage à :

- Respecter le matériel, les jeux et les locaux.
- Me référer au BDE en cas de problème.
- Respecter les gestes barrières, et les règles sanitaires en vigueur.
- Respecter les personnes présentes.
- Ne pas monter sur le bar, tables ou autre mobilier et matériel.
- Ne pas être en état d'ivresse.

J'ai bien pris connaissance que :

- Ma responsabilité civile peut être engagée en cas de problème.
- Le BDE et l'école pourront se retourner contre toute personne ayant dégradé du matériel.
- Si je ne respecte pas les consignes, les vigiles seront chargés de m'expulser du foyer, ou la police dans un second temps.

Le BDE, lui, s'engage en retour à vous fournir du matériel de prévention (Ethylotests, Préservatifs, Boules-quiés), et à rester à votre écoute.

Pour rappel, même si les événements sont organisés par des associations dont vous n'êtes pas forcément membre, votre responsabilité est engagée comme partout : vous restez responsable de vos faits et gestes.

En signant ce document, j'ai bien pris connaissance qu'en cas de non-respect des points précédents, je me verrai interdire l'accès au foyer pour une durée qui sera décidée par le BDE, ou par l'administration de l'école si cela est nécessaire. J'ai également pris connaissance que l'administration de l'école et/ou le BDE pourront se retourner contre moi dans le cas où je ne respecterais pas ces consignes.

Moi, ....., certifie avoir pris connaissance de ce document en intégralité le ...../...../..... et m'engage à respecter cette charte.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Quelques rappels :

Les numéros de secours :

- Urgences médicales : 15
- Situation de péril ou accident : 18
- Urgences médicales, infractions, mise en danger : 112

Les numéros d'aide psychologique :

- Psychologues gratuits : SUMPPS (45C avenue de l'Observatoire, Besançon, 03.81.66.61.30), ou CICS (27 rue de la République, Besançon, 03.81.83.34.73).
- CMP Centre Medico Psychologique de Saint-Claude (41 Chemin des Montarmots, Besançon, 03.81.25.43.34).
- CMPP Centre Medico Psycho Pédagogique (22 rue Chifflet, Besançon, 03.81.81.19.67).
- Numéros d'aide : France Victimes (tel : 116006), et SOS Amitié (07.72.39.40.50, et chat avec un bénévole disponible sur [sos-amitue.com/chat/](https://sos-amitue.com/chat/)).
- Apsytude, qui agit à l'ENSMM le jeudi après-midi de 14h30 à 17h30, avec ou sans rendez-vous, 06.27.86.91.83.

Le BDE reste évidemment à votre écoute, et nous vous redirigerons vers les bons contacts si vous venez nous voir.